

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [andrée blanchard](#)

<https://www.cadre21.org/membres/4220358357fa868701e47565>

Date d'obtention : 2023-08-14 00:13:26

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Avoir une attitude bienveillante

S'assurer de bien accueillir la victime ou la personne qui est inquiète et qui signale ;

Évaluer l'incident : l'amorce, la nature, l'intention et l'étendue ;

Vérifier les informations et s'il semble être un geste impulsif, rencontrer l'instigateur sinon référer à la police après avoir confisquer l'appareil technologique de celui-ci.

Référer à la police afin qu'elle fasse une intervention de sensibilisation auprès des jeunes impliqués et de leurs parents

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

La procédure est très éclairante pour structurer l'intervention. Elle permet de mettre en relief les événements tout en étant accueillant pour l'expérience vécue par le-les jeunes

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Lorsque le jeune ne veut pas collaborer et la peur de "perdre le lien". Le protocole est toutefois clair quant aux démarches à entreprendre.